

Convention IRSA - AIRSA

Code produit : AIRSA	Tarif : 300,00 € HT
Niveau : Perfectionnement	Eligible DDA : oui
Modalité : E-learning	Public : Nouveaux gestionnaires de sinistres matériels en assurance automobile
Durée (en heure) : 4.5	Prérequis :
	aucun

Objectif

Connaître et comprendre les mécanismes d'application de la convention IRSA pour améliorer le traitement des dossiers sinistres.

Programme de la formation

- Champ d'application de la convention IRSA
- Règles communes de gestion
- Accidents entre deux véhicules
- Répartition des recours entre adhérents
- Cas 10, 13, 15 et 17
- Cas 20 et 21
- Cas 30 et 31
- Cas 40 et 43
- Cas 50, 51 et 56
- Accidents en chaîne
- Carambolages entre trois et sept véhicules

-
- Règlement des litiges
 - Cas pratiques

Une assistance technique et pédagogique de l'apprenant est assurée tout au long de la formation via une adresse mail permettant de contacter soit le service en charge des aspects techniques et logistiques, soit un formateur expert du domaine abordé, avec une réponse dans les 48 heures.

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

En mêlant les différents styles d'apprentissage, nos modules favorisent la mémorisation :

- Méthode expositive : contenu médiatisé, hiérarchisé et linéaire
- Méthode démonstrative : propositions d'activités favorisant l'intervention de l'apprenant
- Méthode interrogative : questions et/ou consignes permettant à l'apprenant de découvrir de nouvelles connaissances en recherchant les informations dans des ressources pédagogiques
- Méthode active : l'apprenant est amené à retrouver des informations contenues dans le module pour résoudre un problème ou répondre à une question

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.